



CPAS
OCMW
BERCHEM-SAINTE-AGATHE
SINT-AGATHA-BERCHEM

RETROSPECTIVE



2015

SOMMAIRE

Sommaire -	02
Avant propos -	03
Coup d'oeil sur l'année -	04-05
Introduction -	06
L'accompagnement social -	09-11
L'emploi et la formation -	13-15
La citoyenneté et l'activation sociale -	18-25
Le logement et l'énergie -	26-31
La médiation de dettes -	32-35
La santé et l'alimentation -	36-43
La petite enfance -	44-47
Les aînés -	48-53
La collaboration avec les partenaires locaux -	54-58
2015 en chiffres -	59-62
En route vers 2016 -	63
Pour conclure -	64

AVANT PROPOS

De quoi sommes-nous fiers ? Qu'avons-nous mis en œuvre en 2015 pour remplir notre mission ? Quelles sont les perspectives pour l'année à venir ? Ces questions sont le point de départ de ce rapport annuel.

La *Rétrospective 2015* présente, de manière non-exhaustive, l'action menée par le CPAS pour améliorer l'intégration sociale et lutter contre la pauvreté de manière durable.

Nous avons en 2015 encore avancé dans ce sens en mettant en œuvre des projets relatifs à l'accompagnement social, l'emploi et la formation, la citoyenneté et l'activation sociale, le logement et l'énergie, la médiation de dette, la santé et l'alimentation, la petite enfance et les seniors.

À travers ces pages, l'objectif n'est pas de répéter les missions des différents services mais de refléter le travail concret réalisé l'année écoulée. Sur notre site Internet, cpasberchem.brussels, vous trouverez toutes les informations concernant la structure administrative et politique du CPAS ainsi que ses différents services.

Pour toute question ou complément d'information, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse info@cpas-ocmwberchem.brussels.

COUP D'OEIL SUR L'ANNEE

Logo
Cellule Jeunes
Restaurant Mimosa
Comité Spécial de la Petite Enfance
Coordination sociale et culturelle 1082

2015

Résidence Val des Fleurs
Ateliers jardinage
Ferme Pie Konijn
Cellule Culture
Synergie

CPAS

OCMW

BERCHEM-SAINTE-AGATHE SINT-AGATHA-BERCHEM



VAL DES FLEURS
BLOEMENDAL

CPAS BERCHEM-SAINTE-AGATHE
OCMW SINT-AGATHA-BERCHEM



RESTAURANT
MIMOSA

CPAS BERCHEM-SAINTE-AGATHE
OCMW SINT-AGATHA-BERCHEM



CPAS
OCMW

BERCHEM-SAINTE-AGATHE
SINT-AGATHA-BERCHEM



CENTRE DE SOINS DE JOUR
DAGVERZORGINGSCENTRUM

TOURNESOL
ZONNEBLOEM

CPAS BERCHEM-SAINTE-AGATHE
OCMW SINT-AGATHA-BERCHEM



AIDE À DOMICILE
HULP AAN HUIS

CPAS BERCHEM-SAINTE-AGATHE
OCMW SINT-AGATHA-BERCHEM



BERNAVETTE

CPAS BERCHEM-SAINTE-AGATHE
OCMW SINT-AGATHA-BERCHEM

INTRODUCTION

2015 clôture une demi législature communale

Le rapport d'activités *Rétrospective 2015* vient ponctuer de manière opportune le sens et le contenu d'un travail profond d'innovation et de réformes visant à répondre de la manière la plus efficiente aux fragilités et aux fractures sociales et culturelles qui se font de plus en plus apparentes dans notre société.

Traduire visuellement nos valeurs

La nouvelle image incarnée par notre nouveau logo est une traduction formelle et symbolique d'une prise en main par notre CPAS d'une politique sociale, meilleure protectrice, plus humaine, plus chaleureuse et surtout plus respectueuse à l'égard des publics auxquels nous nous adressons.

L'action, l'autonomie, le bien-être sont autant de qualificatifs qui s'articulent autour du logo. Celui-ci se décline pour identifier différents services du CPAS: le Val des Fleurs, le restaurant Mimosa, le Tournesol, l'Aide à domicile et le service de transport Bernavette.

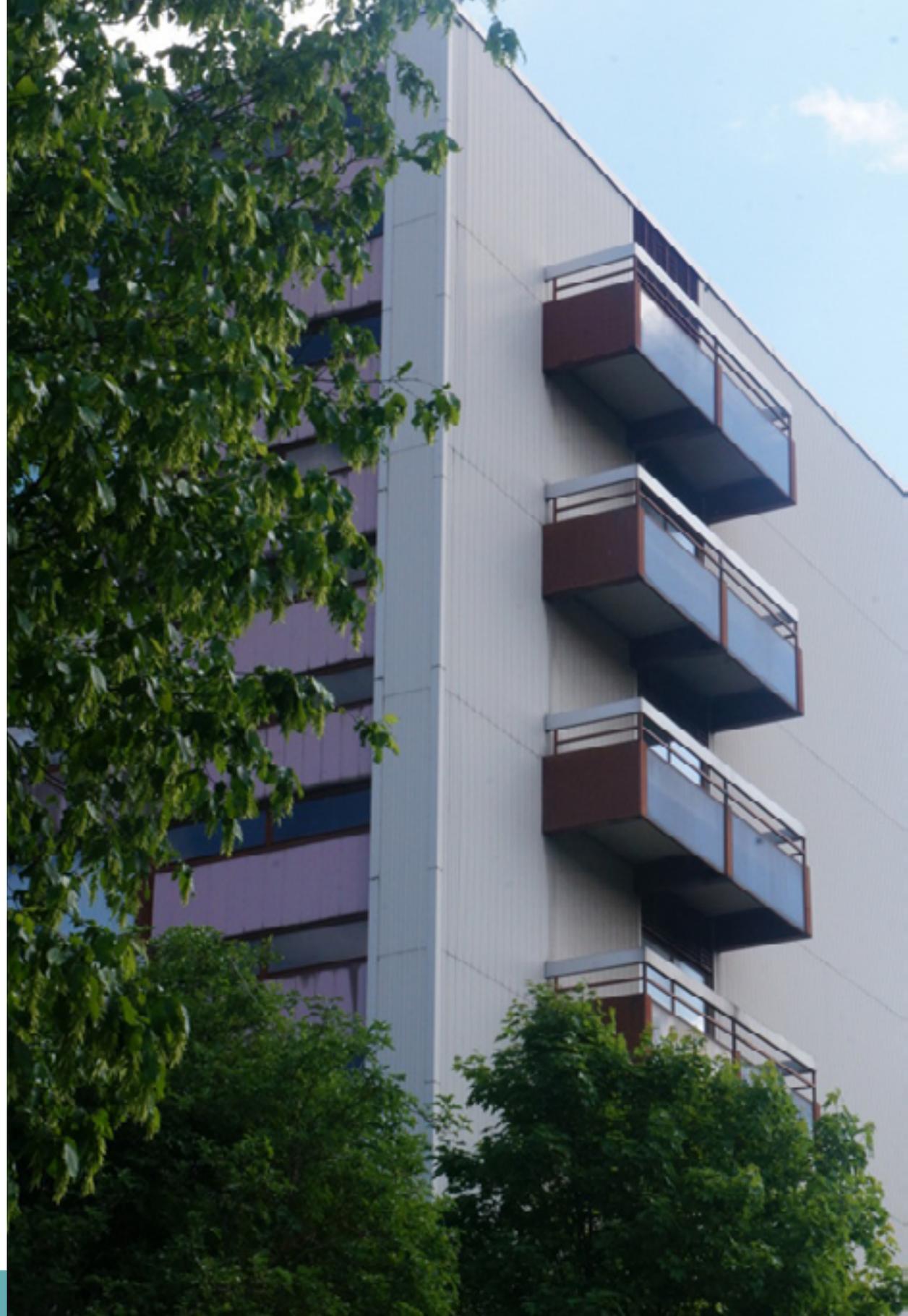
Notre CPAS ne s'arrête jamais...

Rien n'arrête nos collaborateurs, tous soucieux de remplir les missions sociales qui leur sont confiées. Je tiens à leur rendre ici un vibrant hommage pour leur engagement quotidien, mais aussi pour la créativité, l'inventivité et l'originalité qu'ils apportent pour faire vivre une dynamique sociale sans précédent dans notre commune.

Je vous invite à parcourir cette *Rétrospective 2015*. Elle illustrera encore davantage le dynamisme dont font preuve nos **198 collaborateurs**.

Ce rapport est un témoignage encore trop modeste de la fierté qui est la leur de contribuer au bien-être de nos concitoyens et notamment des plus fragiles de notre communauté.

Jean-François Culot,
Président du CPAS





1

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

« Qu'avons-nous fait en 2015 pour améliorer
l'accompagnement social des usagers ? » »

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Renforcer la Cellule Jeunes

Les assistants sociaux rencontrent régulièrement des jeunes de moins de 25 ans qui sont confrontés à des difficultés diverses : problèmes scolaires, conflits familiaux, logement précaire,... Afin d'accompagner ces jeunes par un suivi qualitatif et dans la durée, une cellule spécifique a été mise en place.

Les référents jeunes sont en effet spécialisés et donc les mieux placés pour les orienter et tenter de prévenir les situations qui pourraient hypothéquer la réussite du projet d'insertion socioprofessionnelle.

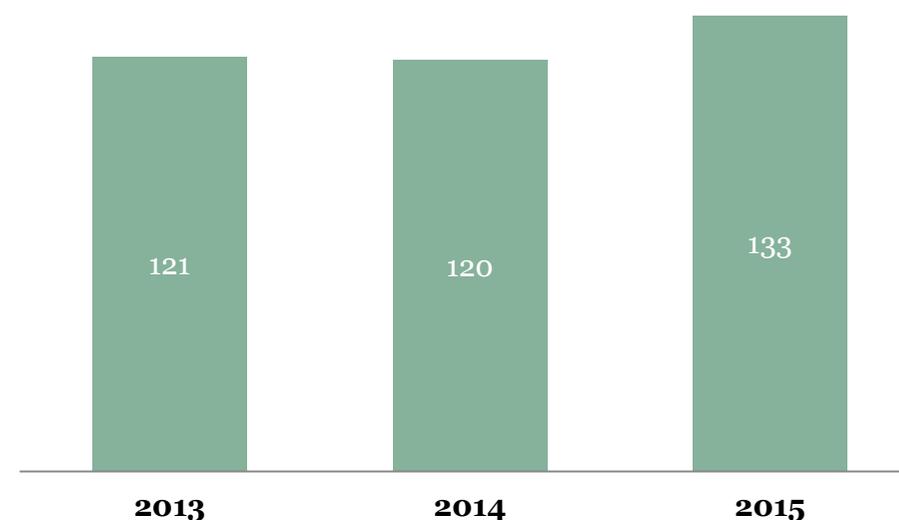
En 2015, la Cellule Jeunes a été renforcée afin de pouvoir développer, notamment, le **travail en réseau avec l'entourage familial et les services concernés**.

Des actions collectives telles que des ateliers de recherche de job étudiant, de séance d'information et des sorties thématiques ont pu également être mises en place.

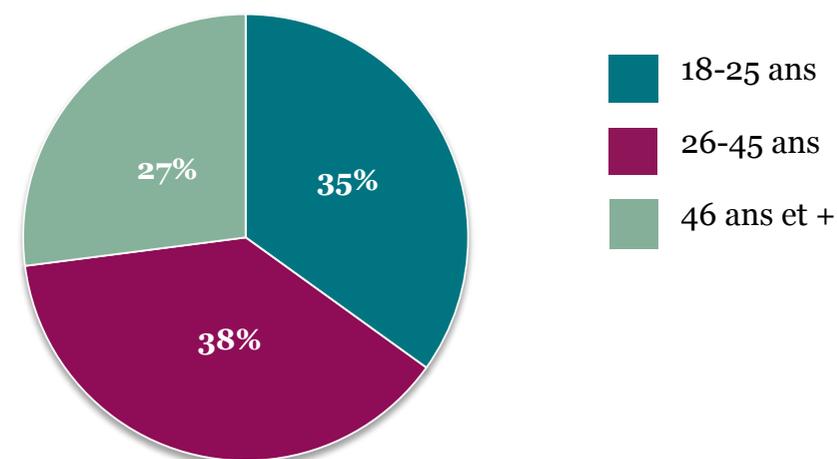
L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Quelques chiffres

Évolution sur trois ans du nombre de moins de 25 ans suivis par la Cellule Jeunes



Âge des personnes bénéficiant du RIS/ERIS en 2015





2

L'EMPLOI ET LA FORMATION

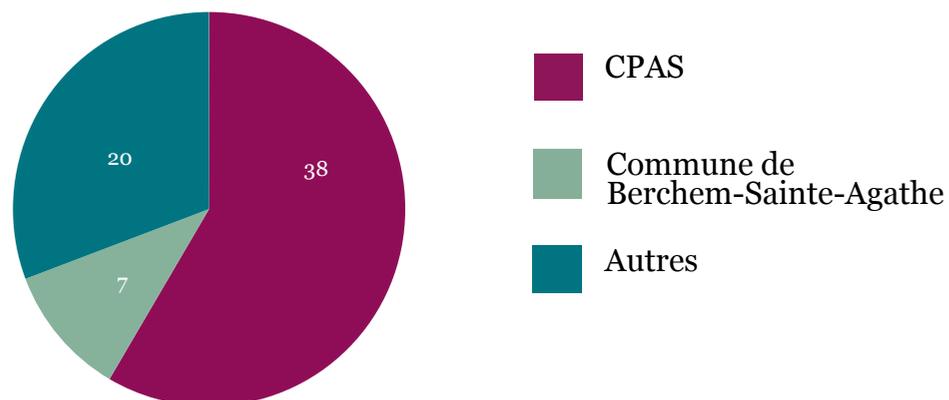
« Qu'avons-nous fait en 2015 pour améliorer
l'accompagnement vers un emploi durable ? » »

L'EMPLOI ET LA FORMATION

Quelques chiffres

65 personnes

engagées sous contrat article 60§7 au CPAS ou par un tiers au 31.12.2015



38,5 ans

âge moyen des personnes engagées au 01.12.2015

504 jours

durée moyenne d'un contrat 01.12.2015

Création de la cellule formation

La cellule formation a été mise en place dans le but d'adapter au mieux notre politique d'insertion socioprofessionnelle aux exigences de qualification requises par le marché du travail bruxellois. Il est en effet, dans certains cas, plus porteur d'encourager la formation que de proposer des emplois non qualifiés qui n'offrent que peu de perspectives à long terme. Les assistants sociaux de la cellule disposent d'une base de données regroupant les formations et accompagnent les usagers dans la recherche de formations pour les **filières porteuses** en pénurie de main-d'œuvre.

L'EMPLOI ET LA FORMATION

Transition vers l'emploi à la fin d'un contrat article 60

L'objectif du projet est d'améliorer la transition vers l'emploi à la fin du contrat article 60§7 *, au mieux en trouvant directement un emploi et, dans les autres cas, en améliorant l'**articulation entre le CPAS et Actiris**.

Lorsque le chercheur d'emploi sera reçu pour son premier entretien chez Actiris, il aura, avec le CPAS, établi un bilan professionnel, défini un projet professionnel, consulté des offres d'emploi et il sera muni de ses outils de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, adresse email dans la mesure du possible, ...).



* Les bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS) ou d'une aide sociale peuvent bénéficier de mesures de mise à l'emploi connues sous le nom de « article 60 » [de la loi organique des CPAS]. Le contrat de travail est exécuté soit au sein du CPAS soit auprès d'un tiers. Les personnes vont être engagées avec un contrat à durée déterminée. L'objectif principal sera d'augmenter les chances des personnes à trouver un emploi, ou de développer une activité au-delà de l'article 60 et d'avoir droit aux allocations de chômage à la fin du contrat.



3

LA CITOYENNETE ET L'ACTIVATION SOCIALE

« Qu'avons-nous fait en 2015 pour améliorer
l'accompagnement social des usagers ? » »

LA CITOYENNETÉ ET L'ACTIVATION SOCIALE

Création de la Cellule Culture

Face à l'augmentation de la précarité, le CPAS en tant qu'acteur de première ligne de lutte contre la pauvreté est amené à adapter, voire à développer des **outils innovants** permettant à des personnes fragilisées de trouver leur place dans la société. Les ateliers collectifs (jardinage, cuisine, spectacle, etc.) sont un de ces outils qui peuvent contribuer à répondre à des besoins d'autonomie, d'appartenance et d'estime de soi.



LA CITOYENNETÉ ET L'ACTIVATION SOCIALE

Un pôle culture dans un CPAS peut être un des leviers pour contrer la pauvreté, l'exclusion ou l'isolement



Conscient des défis actuels en matière de **participation sociale**, le CPAS souhaite faciliter l'accès à la vie culturelle, sociale, sportive et associative pour ses bénéficiaires, grâce à un **accompagnement individuel et collectif**. C'est pour cela que depuis fin 2015, un nouveau service existe: la Cellule Culture.

L'obstacle financier n'est pas le seul auquel les personnes défavorisées font face. C'est pourquoi le CPAS accorde beaucoup d'importance à l'encouragement et à l'encadrement culturel, notamment via un pôle spécifique. Le but est d'amener les usagers vers une autonomie dans la recherche d'activités mais aussi de créer du lien social permettant de rompre avec la solitude.

La Cellule Culture constitue une plateforme dynamique et conviviale entre le public du CPAS et l'offre culturelle au sens large

Lors des permanences hebdomadaires un panel d'activités, auxquels on peut notamment accéder avec les tickets Article 27*, est présenté.

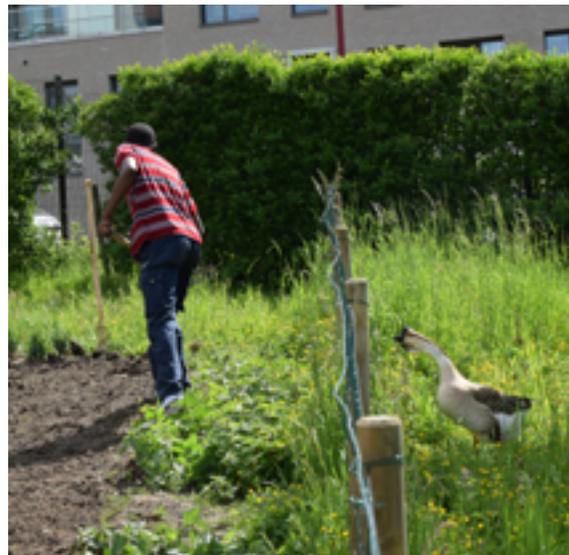
Des **ateliers thématiques** (photo, jardinage, cuisine,...) sont mis en place sur base des demandes des participants, et des sorties sont organisées en collaboration avec diverses structures associatives, culturelles, communales, etc.

* Les tickets « Article 27 » permettent aux personnes fréquentant des associations sociales telles que les CPAS de prendre part à la vie culturelle en FWB, en assistant aux manifestations culturelles proposées par les structures partenaires pour la somme d'1.25€

LA CITOYENNETÉ ET L'ACTIVATION SOCIALE

Les ateliers jardin et nature

Sur base de l'enquête [Agenda 21](#) menée auprès du public d'usagers du CPAS en 2013, 35% des personnes interrogées ont exprimé un intérêt pour cultiver leurs légumes, tandis que 50% souhaitent participer à davantage d'activités collectives.



LA CITOYENNETÉ ET L'ACTIVATION SOCIALE

Jardiner et être ensemble, c'est comme une thérapie

Les objectifs de ces ateliers sont notamment de permettre aux usagers de vivre leur intérêt pour des activités en lien avec la nature et le jardinage ; d'accéder gratuitement à des **légumes frais de saison** et de sensibiliser à la question de l'**alimentation durable** ; de favoriser la création de lien social ; de permettre de lutter contre l'isolement ; d'apprendre le jardinage par des **échanges de savoir-faire**; mais aussi de découvrir davantage la Commune à travers ses espaces verts et ses initiatives citoyennes.



LA CITOYENNETÉ ET L'ACTIVATION SOCIALE

La ferme Pie Konijn

Une étude de faisabilité, menée de septembre 2014 à juin 2015, a démontré un potentiel intéressant pour développer un projet d'**agriculture urbaine** sur le terrain de la ferme Pie Konijn.

Un patrimoine à valoriser au service de l'action sociale

Au-delà de la volonté de préserver un patrimoine, ce projet mené conjointement avec la **Commune** a pour ambition de renforcer la cohésion sociale et de permettre aux personnes de se rencontrer et de renouer avec la nature.

La Ferme Pie Konijn se veut être un lieu de **sensibilisation**, d'apprentissage de l'**autonomie** et de valeurs, d'insertion, de **mixité sociale** et de **rencontre** intergénérationnelle s'adressant à des publics variés des deux régimes linguistiques et de cultures différentes.



LA CITOYENNETÉ ET L'ACTIVATION SOCIALE

Actions menées en 2015

- **Les ateliers jardinage du CPAS** démarrés en mars 2015 et la mise en place d'activités destinées aux usagers du CPAS;
- **L'information et la mobilisation des Berchemois** pour valoriser le site et participer au projet;
- **La mobilisation des financements** pour la pérennisation du projet, notamment la restauration de la ferme.



Un projet intégré dans la vie locale

L'approche pour la réhabilitation de la ferme et sa gestion se veut **participative et mobilisatrice**, intégrant volontiers les énergies associatives et bénévoles locales.



4

LE LOGEMENT ET L'ÉNERGIE

« Qu'avons-nous fait en 2015 pour améliorer l'accès et le maintien d'un logement décent ? » »

LE LOGEMENT ET L'ÉNERGIE

Les ateliers de recherche de logement

Depuis plusieurs années, les travailleurs sociaux rencontrent des personnes qui cherchent un logement dans l'urgence pour diverses raisons : montant trop élevé des loyers du secteur privé, refus des propriétaires, logement insalubre, nombre de logements sociaux insuffisants par rapport à la demande, etc.

Face à ce constat, la cellule logement tente de guider les Berchemois en leur fournissant des **outils**, des **conseils** afin de limiter les écueils cités plus haut.

Des ateliers de recherche de logement ont d'ailleurs été mis en place, pour les usagers du CPAS, afin de faciliter et encadrer la prospection. Il y a en moyenne, entre 4 et 8 personnes participantes par séance.

Le matériel nécessaire à la recherche est mis à disposition (ordinateurs, connexion internet,...) et l'assistante sociale est présente à chaque fois.

Quelques chiffres pour 2015

MOTIFS DES VISITES	NOMBRE
Information	147
Recherche de logement	103
Visite à domicile	38
Hébergement	19

LE LOGEMENT ET L'ÉNERGIE

En 2015, 147 nouvelles personnes se sont adressées à la référente logement dans le but premier d'être informées au sujet de l'**accessibilité aux logements publics**.

La plupart souhaite constituer un dossier/s'inscrire/être aidé pour s'inscrire auprès des logements sociaux, communaux, dans les Agences Immobilières Sociales et au Fonds du logement ainsi que pour une recherche dans le secteur privé.

Par ailleurs, de plus en plus d'habitants de la commune font appel à la cellule pour constater l'état général de leur appartement (humidité, infiltrations d'eau, taille du logement, vieillissement des immeubles, problèmes de chauffage, d'électricité,...) en vue d'obtenir les **allocations de relogement** le cas échéant.

Réaffectation de l'ancien bâtiment du Val des Fleurs

Le conseil du CPAS de Berchem-Sainte-Agathe a décidé de lancer un appel aux candidats sur base d'un cahier des charges décrivant, entre autre, les conditions du bail emphytéotique à conclure et les conditions de sélection.

Le but étant d'une part qu'un tiers intéressé construise sur ce terrain un immeuble de logements en vue de leur location. Et d'autre part, que le CPAS conserve la propriété des terrains et maintienne l'îlot de verdure.



LE LOGEMENT ET L'ÉNERGIE

Travail préventif de la cellule Énergie

Pour de nombreuses personnes, payer ses factures d'énergie pose un réel problème. L'eau, le gaz, l'électricité: ressources essentielles mais aujourd'hui limitées.

*La plateforme de lutte contre la Précarité Énergétique*¹ a publié, en novembre 2015 dans son premier baromètre, qu'un ménage sur 5 est confronté à la précarité énergétique.

Pour affronter cette situation, le CPAS, via sa Cellule Energie, tente à son niveau d'aider les Berchemois dans le besoin en :

- prodiguant des **conseils** en matière de fournisseur, d'isolation, d'économie d'énergie, etc.
- menant un travail de **sensibilisation** et de prévention
- effectuant un **travail de médiation de dettes** avec les fournisseurs et prenant en charge une partie de leur facture d'énergie s'ils sont incapables d'honorer leurs dettes.

L'énergie la moins chère restera toujours celle qu'on ne consomme pas

Tous les mardis matin, le conseiller en énergie organise des **ateliers interactifs** à destination des usagers du CPAS, des pensionnés de la commune et des allocataires sociaux berchemois. On y apprend des gestes et astuces qui limitent le gaspillage énergétique et permettent de faire de petites économies.

¹ DELBEKE B. - Universiteit Antwerpen et MEYER S. – ULB (2015), *Baromètre de la Précarité Énergétique*

LE LOGEMENT ET L'ÉNERGIE

Journée de l'énergie

La Cellule Energie du CPAS a organisé le 20 novembre 2015 la deuxième édition de la journée de l'énergie. La sensibilisation à l'**utilisation rationnelle de l'énergie** était l'objectif principal de cette rencontre. Des ateliers interactifs ont permis aux Berchemois présents de (re)découvrir les moyens d'alléger leurs dépenses énergétiques de manière simple et concrète.



Quelques chiffres

Nombre de dossiers suivis par la cellule Énergie en 2014 et 2015





5

LA MÉDIATION DE DETTES

« Qu'avons-nous fait en 2015 pour prévenir et résoudre les situations de surendettement ? » »

LA MÉDIATION DE DETTES

Séances d'informations collectives



Volonté de simplification et d'efficacité

Le service de médiation de dettes s'est réorganisé fin 2015 afin de réduire le délai d'attente pour obtenir un rendez-vous avec un travailleur social.

LA MÉDIATION DE DETTES

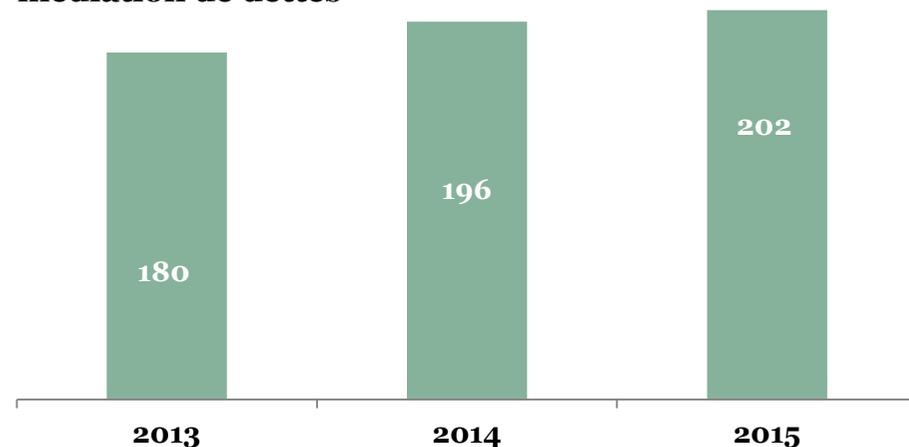
Une fois par mois, une **séance d'information collective** rassemble l'ensemble des personnes qui souhaitent faire une demande de médiation de dettes.

Ces entretiens en groupe permettent d'expliquer dans quelle mesure et pour quelle situation le service peut intervenir (guidance budgétaire, négociation de plans de paiement, etc.).

Suite à cela, un premier rendez-vous peut être fixé. Les médiés se présentent alors pour un **suivi individuel** avec une grille budgétaire complétée, en connaissance de cause et dans le respect du cadre mis en place par le service. Ce gain de temps permet, par exemple, de développer et d'améliorer les actions de prévention au surendettement et le suivi administratif.

Quelques chiffres

Évolution sur trois ans du nombre de dossiers suivis en médiation de dettes





6

LA SANTÉ ET L'ALIMENTATION

« Qu'avons-nous fait en 2015
en matière d'alimentation ? »

« Qu'avons-nous fait en 2015
pour encourager le maintien à domicile ? »

LA SANTÉ ET L'ALIMENTATION

« Qu'avons-nous fait en 2015 en matière d'alimentation ? »

Ouverture du restaurant Mimosa

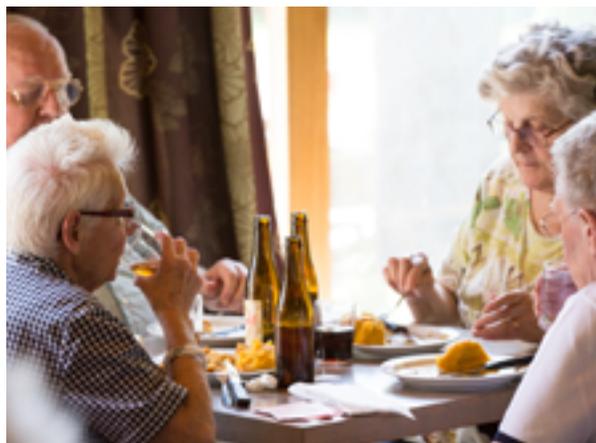
Avec le déménagement du Val des Fleurs, le restaurant Mimosa est né. Un espace spécifique lui est consacré au sein de la résidence et il peut accueillir jusqu'à 56 convives. Ouvert tous les midis aux berchemois de plus de 65 ans, le restaurant propose un **menu sain à prix démocratique**.

En effet, les produits servis sont frais et de saison. De plus, un plat est toujours présenté comme alternative à la formule du jour. Le jeudi, le plat proposé est végétarien. En plus d'être un lieu convivial qui favorise les rencontres, le Mimosa se veut **respectueux de l'environnement** en limitant son impact environnemental.

Cantine durable

En répondant à l'appel à projet lancé par Bruxelles Environnement en 2013, le CPAS a obtenu un subside pour mettre en place un plan d'action pour le projet de cantine durable.

Ce plan s'articule autour de quatre axes: diminution du gaspillage alimentaire, diminution de la quantité de protéines animales, amélioration de la qualité des produits ainsi que la convivialité et la participation.



LA SANTÉ ET L'ALIMENTATION



B@bel Hut Market

Comme toute épicerie sociale, le B@bel Hut Market propose des produits alimentaires à des prix très avantageux pour un public qui répond à certaines conditions sociales.

Ce mode d'aide alimentaire en plein développement permet une approche respectueuse de la dignité des bénéficiaires par le libre choix des produits et l'achat plutôt que le don.

De plus, cette aide est ponctuelle. Les personnes répondant aux conditions, peuvent se rendre à l'épicerie pour une durée de 3 mois à 6 mois maximum dans certains cas.

À Berchem-Sainte-Agathe, le CPAS a choisi d'aller plus loin en intégrant les principes d'une alimentation durable et la participation du public au cœur du projet.

Dans son objectif de concilier **aide alimentaire et Good Food**, ses rayons comportent des produits frais, locaux, de saison, des légumineuses, quelques produits artisanaux ou biologiques, etc. Le responsable a également choisi de privilégier les produits bruts et la distribution de recettes simples plutôt que des plats préparés.

LA SANTÉ ET L'ALIMENTATION

Quelques chiffres pour 2015



Nombre d'adhérents

	2014	2015
Familles	98	125
Adultes	141	188
Enfants	117	145
<hr/>		
Total	258	333

- > Le B@bel Hut Market aide une centaine de familles par an, soit un peu plus de 300 personnes
- > Plus de 50 tonnes de marchandises en 2015 soit:
 - 51,7 tonnes de marchandises à l'épicerie + 42,6 tonnes aux colis
 - 2128 colis du Fond Européen d'Aide aux plus Démunis ont été distribués le vendredi matin + 72 colis d'urgence
- > Plus de cents personnes ont participé à la quinzaine d'activités proposées : ateliers cuisine, gestion de budget, informatique, pièges au supermarché, lecture d'étiquettes, etc.)

LA SANTÉ ET L'ALIMENTATION

« Qu'avons-nous fait en 2015 pour encourager le maintien à domicile ? » »

Le Tournesol

Dans le cadre du développement des alternatives aux maisons de repos, les centres de soins de jour ont un avenir important

Le Tournesol est spécialisé dans l'accueil des personnes à mobilité réduite. Les bénéficiaires viennent une à cinq fois par semaine selon leur emploi du temps, leur santé, leurs finances, etc. La plupart des demandes d'admission émane des services sociaux des hôpitaux, des médecins traitants et des familles.

Le vieillissement de la population et le souhait de rester le plus longtemps possible chez soi, explique en partie le développement des centres de soins de jour et leur adaptation. En effet, face à la demande, le Tournesol accueille des personnes handicapées physiquement et aussi des personnes qui présentent des problèmes cognitifs liés à leur pathologie. Les activités et les soins prodigués sont adaptés et favorisent le bien-être des résidents.



Formation continue pour l'équipe du Service d'Aide à Domicile



Les aides ménagères et les aides familiales ont une place importante dans la vie du bénéficiaire et travaillent dans un environnement en constante mutation. Leur tâche est devenue au fil du temps de plus en plus complexe. C'est pourquoi l'encadrement de l'équipe et la formation continue sont importants.

Durant toute l'année, les aides ont suivi des formations organisées par la **Fédération des Services Bruxellois d'Aide à Domicile (FSB)** afin d'améliorer la qualité de l'accompagnement social. Différentes thématiques ont été abordées : la consommation rationnelle, le travail avec les familles, les besoins des personnes souffrant d'un handicap ou encore le bien-être au travail.

Partenariat avec Solumob

Depuis juillet 2015, le CPAS travaille avec Solumob pour assurer les transports de la **Bernavette**. Les personnes moins valides, peuvent être prises en charge depuis leur domicile jusqu'à l'arrêt de leur choix parmi plusieurs endroits stratégiques dans la commune.

Ce partenaire, est plus flexible et donc plus adapté aux demandes. Une fois la consultation médicale finie par exemple, le navetteur peut rappeler la Bernavette directement et ne doit pas faire une nouvelle demande.



Travail en réseau du Service d'Aide à Domicile

Afin d'assurer une continuité dans les soins et dans l'**assistance/soutien**, le service d'aide à domicile travail avec de nombreux autres organismes et intervenants/acteurs : infirmiers, médecins traitants, maisons médicales, hôpitaux, familles, travailleurs sociaux des mutualités, de Télé-Vigilance, des Services d'Accompagnement Educatif, autres services du CPAS, etc.

De par sa position, le service d'aide à domicile joue parfois le rôle de coordinateur entre les différentes interventions dont le client a besoin.



7

LA PETITE ENFANCE

« Qu'avons-nous mis en oeuvre en 2015 pour lutter contre la pauvreté infantile ? » »

LA PETITE ENFANCE

Création du Comité Spécial de la petite enfance

Dans un rapport de la Fondation Roi Baudouin *Agir sur les causes structurelles de la pauvreté des enfants* on peut lire que « *Près d'un enfant sur quatre vit sous le seuil de pauvreté en Wallonie, quatre sur dix à Bruxelles et un sur dix en Flandre.* ». ¹

Ce constat alarmant nécessite des mesures concrètes et en particulier dans les domaines tels que : l'éducation à la santé, la sécurité, les soins médico-sociaux, la prévention, etc. Afin d'agir au niveau local et de proposer des solutions en faveur de ces besoins, le CPAS a créé un Comité Spécial de la petite enfance.

Dans sa lutte contre la pauvreté infantile, le CPAS établira, entre autre, un partenariat avec **l'Office de la Naissance et de l'Enfance** dans le but d'ouvrir une consultation dans ses locaux.

LA PETITE ENFANCE

¹ FONDATION ROI BAUDOIN (2014), *Agir sur les causes structurelles de la pauvreté des enfants*





8

LES AÎNÉS

« Qu'avons-nous fait en 2015 pour les aînés ? » »

LES AÎNÉS

Ouvrir une nouvelle Résidence

Vers un nouveau chez soi

Les 27, 28 et 29 septembre les résidents ont déménagé vers leur nouvelle résidence : plus spacieuse, plus moderne, plus confortable. Tout a été fait pour maintenir le caractère familial qui caractérise **Le Val des Fleurs**.

L'inauguration officielle s'est déroulée le 23 octobre en présence de Madame la Ministre Céline Fremault. Plus de 400 personnes ont partagé une réception aux saveurs bruxelloises. Et le samedi 24 octobre, tous les étages du Val des Fleurs étaient en fête ! Plus de 900 personnes étaient présentes pour l'après-midi portes ouvertes.



LES AÎNÉS

Le résident au cœur des préoccupations

La nouvelle infrastructure accueille 120 résidents. Afin d'effectuer des soins plus adaptés aux besoins et d'approcher chaque résident de manière adéquate, la résidence s'organise selon la pathologie, la dépendance ou l'autonomie.

Trois niveaux sont organisés de la manière suivante: le premier réservé aux personnes handicapées physiquement, le deuxième pour les résidents valides et le troisième héberge les résidents souffrants d'une désorientation dans le temps et l'espace.



LES AÎNÉS

Pour éviter toute rupture avec les différents lieux de vie, la résidence se doit de s'ouvrir à la société en favorisant un équilibre entre vie intime, relations familiales et activités collectives



Parallèlement aux visites, les résidents ont la possibilité de partager un moment convivial avec leurs amis ou famille au [restaurant Mimosa](#).

Au niveau des activités mises en place par le personnel soignant, d'importants changements ont été effectués suite au déménagement. Dans l'ancien bâtiment, les résidents étaient mélangés pour participer aux activités quotidiennes. Celles-ci se déroulent maintenant selon les capacités et les pathologies de chacun.

LES AÎNÉS

Par ailleurs, il est nécessaire pour certains résidents de faire un travail personnel et ce pour de multiples raisons. Il faut tenir compte du fait qu'un traitement individuel prend entre 30 minutes à 1 heure s'il s'agit un bain relaxant-snoezelen*.

* Le *snoezelen* est une attitude relationnelle qui favorise la détente, le bien-être, la sécurisation de la personne, son ouverture à l'extérieur.





9

COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES LOCAUX

« Qu'avons-nous fait en 2015 pour
travailler avec notre réseau local ? » »

COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES LOCAUX



COORDI 1082

La **Coordination Sociale et Culturelle**, COORDI 1082, est une plateforme qui regroupe les associations actives dans les champs psycho-medico-social, éducatif et culturel à Berchem-Sainte-Agathe.

L'année 2015 a été riche en activités qui visaient essentiellement à échanger de l'information, se coordonner, se rencontrer et mieux se connaître entre **acteurs sociaux et culturels berchemois**. Les rencontres ont permis également de relayer certains besoins de la population aux responsables et mandataires publics et politiques.

Une brochure sociale, reflet de la politique sociale active dans notre commune

Une troisième édition du **Guide Social et Culturel** a été réalisée en collaboration avec des professionnels de différents secteurs qui se réunissent régulièrement au sein de la coordination. Cette publication a pour vocation d'aider tous les berchemois à découvrir les **services de proximité** qui œuvrent au quotidien pour leur bien-être.

COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES LOCAUX

Colloque organisé pour comprendre le contexte social de Berchem-Sainte-Agathe

L'objectif de cette journée était de permettre aux professionnels actifs sur la commune de mieux cerner les enjeux sociaux au niveau local et aux membres de la coordination sociale et culturelle d'avoir les outils nécessaires pour réfléchir aux chantiers à initier au cours des prochaines années.

La matinée a été consacrée aux présentations de L'Observatoire de la Santé et du Social, du plan communal de développement et des politiques sociales communales. Les membres de la COORDI 1082 se sont ensuite réunis en ateliers pour mener une réflexion sur les actions à mener pour répondre aux difficultés mises en avant lors des présentations.

Vers un bassin social berchemois

La cohérence et la coordination des services existants (services sociaux, résidence, centre de soins de jour, restaurant communautaire, épicerie sociale, ferme Pie Konijn) avec les projets des partenaires (four à pain, SUSAS, ONE, Court'échelle) fait l'objet de toute notre attention.

En effet, la vision d'un bassin social incluant des **publics divers** dans un véritable continuum, de la petite enfance à la personne âgée, des personnes les plus précarisées aux habitants du quartier, guide le développement des projets du CPAS.

Cette dynamique s'inclut dans une politique visant le développement d'une action sociale efficace et cohérente tout en œuvrant pour la **cohésion**, la **mixité** et la **dynamisation du quartier**.

COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES LOCAUX

Accueil dans le bâtiment d'Inter-Action et Intermaide

Au 3e étage du bâtiment Albert Laurent du CPAS, se trouvent deux ASBL de la Fondation SUSA.

Ces services accueillent des adolescents et adultes qui présentent un handicap de grande dépendance.



Four à pain collectif

En mai 2015, le four à pain, construit de manière traditionnelle par un groupe de citoyens (le Bled) avec le soutien du CPAS, a été inauguré. Des ateliers de fabrication et cuisson du pain sont organisés plusieurs fois par mois, par le Bled et par la cellule culture du CPAS.

Ce projet innovant de **partenariat avec un groupe de citoyens** s'intègre dans la vision d'un bassin social mixant les publics et diversifiant les activités dans un objectif de cohésion sociale.

Il s'insère en outre dans le projet de bistrot social convivial et de développement d'une ferme urbaine sur le terrain Pie Konijn.

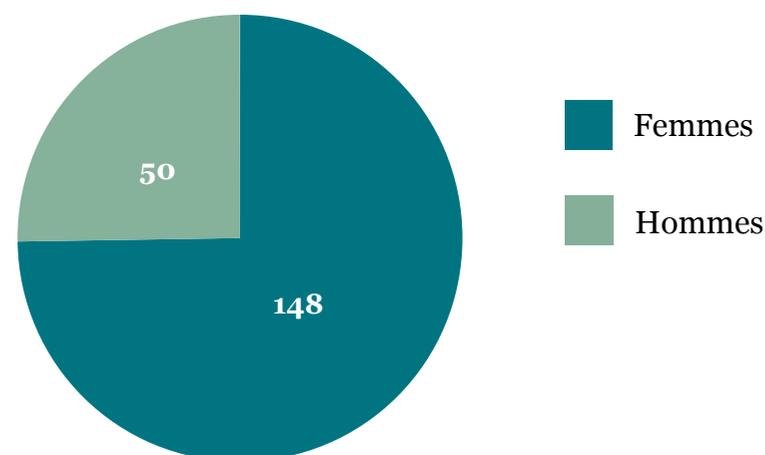
2015 EN CHIFFRES

Les chiffres présentés ci-dessous ont été choisis pour leur pertinence mais ne sont pas exhaustifs.

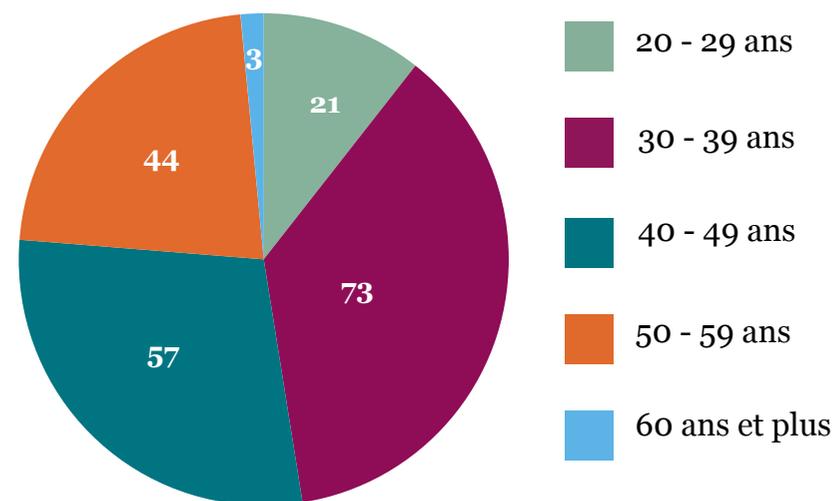
198 collaborateurs

travaillent au CPAS (contractuels, statutaires, articles 60§7)

- Répartition femmes/hommes en 2015

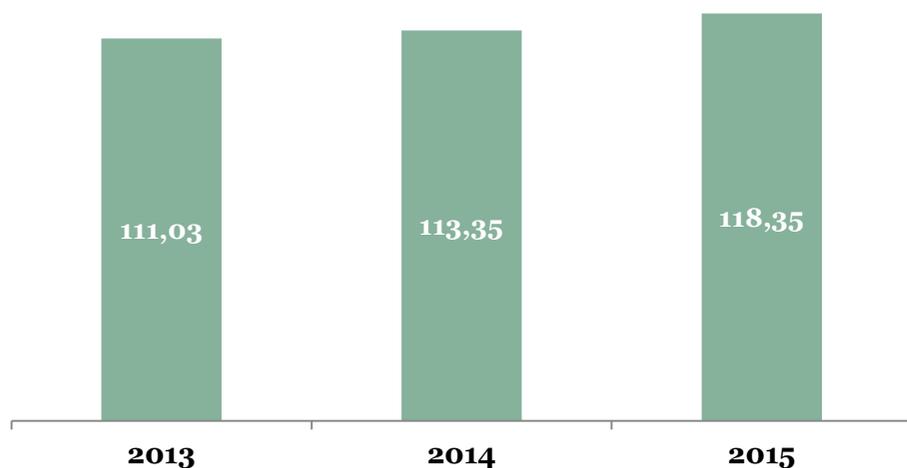


- Âge du personnel au 31/12/2015

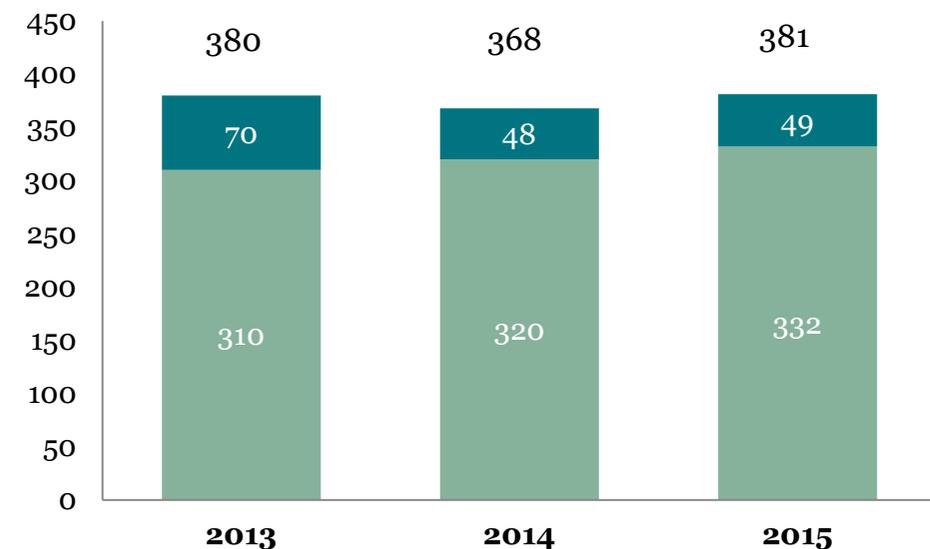


2015 EN CHIFFRES

• Évolution du nombre d'équivalent temps plein au 31/12/2015 (hors art.60)



Moyenne mensuelle du nombre de personne bénéficiant du RIS ou ERIS 2013-2015



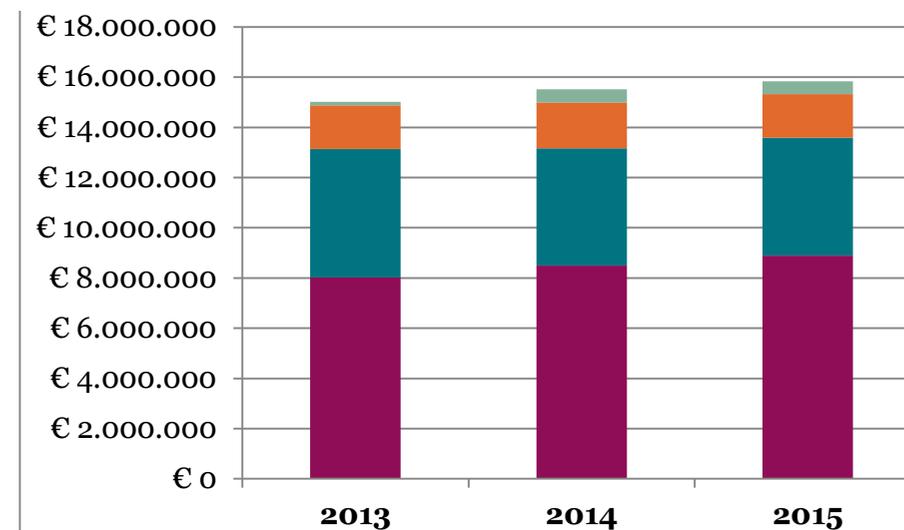
RIS (revenu d'intégration sociale)

ERIS (équivalent du revenu d'intégration sociale)

2015 EN CHIFFRES

Dépenses d'exploitation 2013-2015 (compte en EUR)

	2013	2014	2015
Personnel	8.023.390,64	8.498.797,80	8.887.659,60
Fonctionnement	1.739.821,50	1.827.282,08	1.738.284,70
Redistribution	5.116.978,37	4.670.274,68	4.697.264,75
Charges financières	131.422,45	519.692,28	511.802,45
Total	15.011.612,96	15.516.046,84	15.835.011,50



- Personnel: salaires du personnel (contrat article 60 compris), cotisations patronales, allocations sociales, frais de déplacement et autres avantages pécuniaires, charges de pensions.
- Redistribution: aides financières (revenu d'intégration) principalement ou aides en nature ainsi que les actions en matière de réinsertion socioprofessionnelle.
- Dépenses de fonctionnement: frais administratifs, frais de chauffage, entretien des bâtiments, informatique, fournitures diverses, etc.
- Charges financières: essentiellement constitué de charges d'intérêts liés à des emprunts.

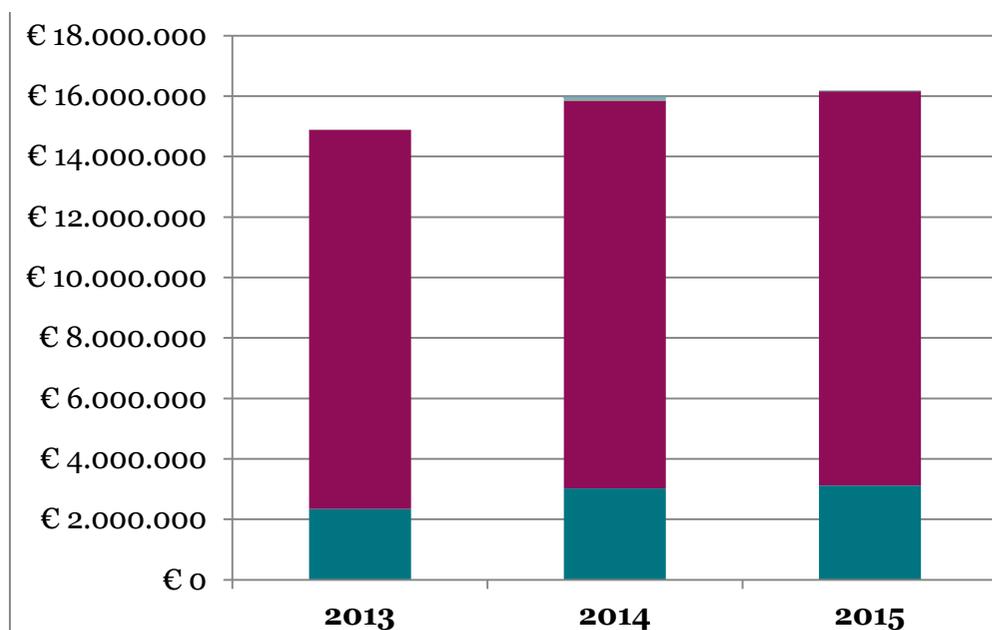
Commentaires:

Les dépenses liées au personnel sont plus importantes en 2015. Ce constat s'explique entre autres par la volonté du CPAS de miser sur les travailleurs et de se positionner comme employeur local. Au niveau de la redistribution, on observe à l'inverse une diminution par rapport à 2013. Il s'agit en fait d'une conséquence liée à la majoration du taux de remboursement du RIS. Celui-ci a été majoré de 5% au 1er juillet 2014 d'où la diminution des dépenses de redistribution entre 2013 et 2014.

2015 EN CHIFFRES

Recettes d'exploitation 2013-2015 (compte en EUR)

	2013	2014	2015
Prestations	2.342.604,78	3.024.990,69	3.119.575,01
Transferts	12.548.058,69	12.830.303,26	13.039.032,53
Produits financiers	4.978,13	79.034,19	29.067,06
Prélèvements	0	33.566,41	0
Total	14.895.641,60	15.967.894,55	16.187.674,60



- Prestations: revenus provenant des services fournis par le CPAS ainsi que ceux générés par la gestion de biens propres.
- Transferts: dotation communale, subventions de l'État sous forme de récupération de dépenses relatives au revenu d'intégration et des interventions en tant que centre secourant.
- Produits financiers
- Prélèvements

EN ROUTE VERS 2016

Crèche inclusive
Consultation ONE
Projet job étudiant
Ateliers photo et écriture
Formation en cuisine durable
Déménagement du siège social

2016

Projet Individualisé d'Intégration Sociale généralisé
Création d'un centre de soins de jour
Projet intergénérationnel
Conseil participatif
Projet Innoviris
Maraîchage

POUR CONCLURE

En 2016, le CPAS continuera à développer son action sociale en fonction de la politique communale définie pour la législature. Le transfert des compétences sera aussi au menu de nos préoccupations. Notamment dans les matières d'emploi et d'activation sociale.

La mise en place de projets individualisés d'intégration sociale (PIIS) pour tous les usagers du CPAS représente un défi de taille. Notre objectif est d'en faire un véritable outil d'accompagnement social et d'élargir l'offre de services permettant à chaque usager de définir un projet qui lui convient.

Des ateliers d'aide à la recherche de jobs d'étudiant seront mis en place, la cellule formation continuera à se développer, le suivi des personnes engagées sous contrat article 60 sera renforcé et nous élargirons l'offre d'ateliers d'activation sociale et les partenariats avec les acteurs socio-culturels. Nous veillerons aussi à développer une cohérence et une continuité entre les différents services afin d'assurer à chaque usager un parcours intégré vers l'emploi.

Le CPAS continuera à porter une attention particulière au développement d'une offre de services soutenant le maintien à domicile : nous travaillerons à améliorer la coordination entre les services existants et à la création d'un centre de jour à destination des Séniors.

Au niveau de la petite enfance, l'ouverture d'une consultation ONE dans nos locaux aura lieu début 2016 et le projet de crèche inclusive continuera à avancer. La coordination des services visant à lutter contre la pauvreté infantile est également programmée au travers de la coordination sociale et culturelle.

L'efficacité des services sera assurée par la mise en place d'une démarche qualité et d'outils de contrôle interne visant à assurer l'atteinte des objectifs stratégiques et opérationnels.

À l'instar de cette rétrospective, nous veillerons à communiquer les actions menées par le CPAS à nos citoyens.

Raymond Geysenbergh
Secrétaire du CPAS

Jean-François Culot
Président du CPAS

UNE PUBLICATION DU

CPAS de Berchem-Sainte-Agathe

91 Avenue de Selliers de Moranville, 1082 Berchem-Sainte-Agathe

02/ 482 13 16

info@cpas-ocmwberchem.brussels

cpasberchem.brussels

Colophon

Editeur responsable: Jean-François Culot, Président du CPAS

Rédaction, photos et mise en page: CPAS de Berchem-Sainte-Agathe

Traduction: Erik Springael

Impression: Manufast



cpasberchem.brussels